



Montpellier
Agglomération

RÉSEAU DE TRANSPORT DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

LANCEMENT DU SERVICE DE “TRANSPORT À LA DEMANDE” À CASTELNAU-LE-LEZ



Afin d'améliorer la vie quotidienne de ses habitants, Montpellier Agglomération lance aujourd'hui une expérimentation de Transport à la Demande sur la ligne de bus n°35 desservant la commune de Castelnaud-le-Lez. Ce nouveau système de fonctionnement est en correspondance directe avec la ligne 2 du tramway de Montpellier Agglomération, avec un terminus qui se situe à la station "Charles de Gaulle". Montpellier Agglomération privilégie ainsi l'intermodalité et renforce encore son offre de transport public, adapté à la demande de ses usagers.

RésaTOM
Réservez votre voyage

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION
Fiche de presse

Lundi 29 août 2011

www.montpellier-agglo.com

TOM
Transports de l'Agglomération de Montpellier



LE TRANSPORT À LA DEMANDE, MODE D'EMPLOI

La ligne du bus 35, qui assure la desserte de la ville de Castelnaud-le-Lez entre Les Aires/Aube Rouge et Mas de Rochet, évolue. Assurée en véhicule léger de type monospace aux couleurs du réseau de transports de Montpellier Agglomération, elle fonctionne désormais à la demande, sur réservation auprès du nouveau service gratuit **Résa'TaM** :

- **par téléphone au 04 67 22 87 87** auprès d'un opérateur (du lundi au samedi de 8h à 19h) ou en toute autonomie, 24h/24 et 7j/7, via le serveur vocal ;
- **ou sur Internet : www.montpellier-agglo.com/tam**, rubrique Résa'TaM.

Son itinéraire est inchangé ; son niveau de service est renforcé avec une fréquence de passage d'un départ toutes les 20 minutes du lundi au samedi et d'une heure les dimanches et les jours fériés ; son amplitude horaire est élargie de 6h30 à 21h.

Pour accéder aux Transports à la Demande, il faut s'inscrire au préalable auprès du service de réservation Résa'TaM, par téléphone au **04 67 22 87 87**, du lundi au samedi de 8h à 19h. Une fois inscrit, l'utilisateur pourra alors procéder à sa réservation. Une carte gratuite d'adhérent au service Résa'TaM, personnelle et nominative, comportant les codes d'accès au service de réservation par serveur vocal interactif et Internet lui sera adressée par TaM. Ces codes sont constitués d'un pseudo et d'un identifiant (ou mot de passe).

La réservation

Pour réserver son départ à l'aller comme au retour, l'utilisateur pourra effectuer sa réservation jusqu'à 1 heure avant le départ via une centrale de réservation accessible par téléphone ou sur Internet. Il pourra en outre effectuer ses réservations sur plusieurs jours, jusqu'à 3 mois à l'avance.

Lors de sa réservation, l'utilisateur devra communiquer précisément à TaM les éléments suivants :

- la date du déplacement ;
- l'horaire de prise en charge à l'aller et, s'il y a lieu, au retour ;
- les arrêts de prise en charge et de dépose, à l'aller et, s'il y a lieu, au retour ;
- le nombre de passagers et, si des enfants sont concernés par le voyage, leur âge (un siège-enfant pourra être fourni) ;
- le (ou les) bagage(s) (poussette,...) qui seront à prendre en charge durant le voyage.

Pour accéder au Transport à la Demande, l'utilisateur devra être muni d'un titre de transport TaM en cours de validité ou en acheter un à bord comme dans un bus traditionnel.

Les amplitudes horaires

L'utilisateur est tenu de se présenter à l'arrêt de prise en charge cinq minutes avant l'heure convenue. Les conducteurs ne sont pas autorisés à attendre plus de 5 minutes après l'heure de rendez-vous.

- Du lundi au samedi, toute l'année, de 6h30 à 21h (pour un retour du centre ville de Montpellier à 20h30), avec un départ toutes les 20 minutes, au lieu de 45 minutes aujourd'hui ;
- Le dimanche, la desserte s'effectue toute l'année avec un départ toutes les heures de 9h à 18h, au lieu de 4 allers/retours aujourd'hui.

Cette expérimentation à Castelnaud-le-Lez, si elle est concluante, pourrait être la bonne réponse au transport collectif pour de nombreuses communes du territoire. D'autres systèmes de "Transport à la demande" sont ainsi également à l'étude, pour une mise en place en 2012 sur les communes de : Pérols, à la mise en service de la ligne 3, Jacou, Montaud, Saint Drézéry et Saint Jean de Védas, puis ultérieurement à Sussargues, Saint-Génies des Mourgues, Beaulieu et Restinclières.

RÉSEAU DE BUS : DE NOUVELLES AMÉLIORATIONS DÈS AUJOURD'HUI POUR LES USAGERS

Montpellier Agglomération poursuit sa politique de démocratisation des transports en commun et, avec TAM, met en place dès aujourd'hui de nouveaux dispositifs, notamment sur le réseau bus, afin de répondre aux besoins et aux attentes des usagers : augmentation des amplitudes horaires, nouvelles dessertes, transports à la demande... Un point sur les différentes améliorations.



Augmentation des amplitudes horaires

Prolongement en soirée des lignes suburbaines. Désormais, 16 lignes suburbaines auront un **dernier départ à 20h30** du centre-ville de Montpellier. L'amplitude horaire est ainsi prolongée en soirée pour les communes de Baillargues, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Laverune, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Pérols, Pignan, Prades le Lez, Saint Brès, Saint Georges d'Orques, Saint Jean-de-Védas, Saussan, Vendargues et Villeneuve lès Maguelone.



Desserte les dimanches et jours fériés pour les lignes 33 et 34

À l'issue du transfert de la ligne précédemment exploitée par Hérault Transport jusqu'à l'été 2010, Montpellier Agglomération souhaite harmoniser le service de transports collectifs sur les communes de Montpellier Agglomération desservies par TaM. En conséquence, les lignes 33 et 34 qui desservent Saint-Jean de Védas, Fabrègues, Saussan, ainsi que Juvignac, Saint Georges d'Orques, Pignan, Cournonterral et Cournonsec fonctionneront désormais le dimanche et les jours fériés avec 8 rotations par jour.

De nouvelles dessertes pour plus de proximité

- **Desserte de la Rue de Fontcouverte avec un minibus** : afin d'offrir une desserte aux habitants des rues de Fontcouverte et du Lavandin (quartier Estanove), un minibus sera mis en place depuis ce secteur en rabattement sur la station "Sabines" de la ligne 2 de tramway. Les départs depuis Fontcouverte auront lieu à 9h, 11h, 14h et 16h et depuis la station "Sabines" à 9h30, 11h30, 14h30 et 16h30. Le trajet dure 10 minutes.
- **Desserte de l'avenue de la Pompignane avec la ligne 14** : afin de répondre aux besoins de la clientèle du quartier des Aubes, l'itinéraire de la ligne 14 sera modifié et desservira notamment le centre commercial à hauteur de la rue du Salaison. Le terminus Pompignane (Sémard) ne sera plus desservi, la ligne effectuant désormais son terminus au niveau du rond-point Maréchal Leclerc, sur Castelnaud-le-Lez via l'Avenue de la Pompignane.

Nouveau terminus pour la ligne 38...

Pour éviter certains phénomènes de surcharge sur la branche ouest de la ligne 2 aux heures de rentrée scolaire et offrir une meilleure desserte aux lycéens de Clémenceau qui habitent dans les communes de l'Ouest de l'agglomération, la ligne 38 desservant Cournonterral, Cournonsec, Pignan et Lavérune effectuera désormais son terminus à "Rondelet" (au lieu de "Mas Drevon"), en correspondance avec la ligne 2 de tramway.

... et nouveau départ pour le service de soirée



Le service de soirée de Juvignac, Saint-Georges d'Orques, Murviel lès Montpellier, Pignan, Lavérune, Cournonterral et Cournonsec effectuera lui aussi un départ (à 22h) depuis la Station "Rondelet" de la ligne 2 du tramway (au lieu de l'arrêt "Mas Drevon") en cohérence avec la modification d'itinéraire et de terminus de la ligne 38.

De plus, devant le succès de fréquentation des 3 services de soirée existants dans les secteurs Ouest donc mais également Sud et Est, **un 4^{ème} minibus du soir sera mis en service sur le secteur du Nord de l'Agglomération de Montpellier** à la demande des communes de Clapiers, Montferrier-sur-Lez et Prades le Lez. Au départ de la station "Occitanie" de la ligne 1 de tramway, un départ en soirée à 22h sera assuré.

310 Bornes d'Information Voyageur sur le réseau Bus

D'ici le 29 août, **310 Bornes d'Information Voyageurs** seront installées sur la plupart des arrêts du réseau Bus, soit 220 sur Montpellier et 90 dans les communes de l'Agglomération pour un montant de **1,7M€**. Ces bornes affichent les temps d'attente en temps réel, et des messages d'information en situations perturbées. Elles sont équipées d'annonces sonores à la demande et d'un affichage spécifiquement adapté aux personnes malvoyantes.



Les transports à l'ère numérique

Montpellier Agglomération est sur le point de faire entrer les services de mobilité de la collectivité dans l'ère numérique grâce à un nouveau service répondant au doux prénom d'Emma, pour Espace Multimodal de Montpellier Agglomération. Payer un ticket de tramway avec son téléphone, gérer son abonnement, réserver un véhicule en autopartage... La liste des applications est longue. Elle concerne le tramway, les bus, Vélomag', Modul'Auto, en offrant un guichet unique. Les études sont en cours et le service doit être effectif en 2013.

CONTACT PRESSE

Renan North : 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18
r.north@montpellier-agglo.com

Montpellier Agglomération :
50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
www.montpellier-agglo.com

RésaTOM
Réservez votre voyage

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION
Fiche de presse